come into the Union according to population as compared with Nova Scotia and New Brunswick. It was also proposed to allow the colony an annual subsidy of \$35,000, and an allowance of eighty cents per head until the population should increase to 400,000; the same arrangement as that made with the other Maritime Provinces. In consideration of the surrender of its mineral and wild lands to the General Government, there was a further payment to be made of \$150,000 per annum. The 8th resolution referred to a local matter-a water company in St. John's-for \$400,000 of the bonds of which the Government of the Province was responsible, and it was provided that the Local Government should retain the power of imposing a water rate on the inhabitants, and tonnage and coal dues in the harbour of St. John's on vessels supplied by this Company with water. It was provided in the resolutions that the Government of Canada should assume all the charges in the Province of Newfoundland which are borne by it in the other Provinces. The union of Newfoundland with Canada would take place on a day named by proclamation, which proclamation should also contain the names of the four Senators to represent the Province in the Senate of Canada. The Militia Law of the Dominion was to be modified on its operation in Newfoundland to meet the peculiar circumstances of the population, and the Dominion Government would be pledged to use its influence with the Imperial Government to maintain a garrison at St. John's.

Hon. Mr. Holton said that in the new Constitution, under which we hoped to live, a Railway formed a very conspicuous feature, rather a novel one to him; but the hon. the Minister of Justice is fertile in expedients, and we have in that Act, as the foundation of his policy, a railway. In the revised edition of the Constitution, now proposed, a steamboat line forms a prominent feature (Hear, hear, and laughter.) His hon, friend had earned an additional claim to immortality by this feat. (Laughter.)

Sir John A. Macdonald-Perhaps the hon. gentleman is not aware that the motto of the Macdonalds' is-"By Sea and Land." (Laugh-

The motion carried.

Hon. Mr. Rose moved that on Tuesday next the House resolve itself into Committee of la Chambre se forme en Comité général pour [Hon. Mr. Rose-L'hon. M. Rose.]

amount with which it would be entitled to qui lui permettrait de faire partie de l'Union, somme calculée d'après sa population comme pour la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. On propose également d'accorder à la colonie une subvention annuelle de \$35,000 ainsi qu'une allocation de quatrevingt cents par tête jusqu'à ce que sa population atteigne le chiffre de 400,000; il s'agit des mêmes accords que ceux passés avec les autres Provinces Maritimes. En ce qui concerne les ressources minières et les terres non cultivées qu'elle a cédées au Gouvernement général, il faudra procéder à un autre paiement de \$150,000 par an. La huitième résolution concerne un problème local, une société des eaux de Saint-Jean, et porte sur \$400,000 de valeurs dont le Gouvernement de la province a la responsabilité; la résolution prévoit que le Gouvernement local pourra continuer à faire payer l'eau aux habitants et exiger de la part des navires auxquels la société fournit de l'eau dans le port de Saint-Jean, des redevances sur le tonnage et le charbon. Les résolutions prévoient que le Gouvernement du Canada aura à Terre-Neuve les mêmes obligations que dans les autres provinces. L'union entre Terre-Neuve et le Canada interviendra à une date fixée par proclamation, proclamation qui contiendra également les noms des quatre sénateurs devant représenter cette province au Sénat du Canada. La Loi de la Milice du Dominion sera modifiée en ce qui concerne Terre-Neuve afin de satisfaire les besoins particuliers de cette province et le Gouvernement du Dominion sera tenu de faire usage de son influence auprès du Gouvernement Impérial pour maintenir une garnison à Saint-Jean.

> L'hon. M. Holton déclare que, dans la nouvelle Constitution qui, nous l'espérons, nous régira bientôt, la mention des chemins de fer lui paraît plus étrange que nouvelle; toutefois, l'honorable ministre de la Justice n'est jamais à court d'expédients et sa politique, comme le montre cette Loi, semble reposer sur les chemins de fer. Dans la nouvelle proposition d'une édition révisée de la Constitution, l'accent est maintenant mis sur une ligne de navigation à vapeur (bravos et rires). Voilà quelque chose que la postérité retiendra pour la plus grande gloire de son honorable ami (rires).

> Sir John A. Macdonald: L'honorable député ne sait peut-être pas que la devise des Macdonald est la suivante: «Par terre et par mer» (rires).

La motion est adoptée.

L'hon. M. Rose propose que, mardi prochain,